



PROPOSITION D'ATELIERS
COLLECTIF :

**« Prévention des conduites
à risque et des addictions
à destination des
collégiens »**

Collèges du
Val d'Oise



***« C'est en parlant de l'addiction
que nous pourrions mieux la prévenir. »***

Nathalie DELPIERRE

Contexte de la proposition

Cette proposition fait suite à l'expérience du Cabinet SELEC+ en prévention du décrochage scolaire depuis six ans dans les collèges publics du Val d'Oise.

Depuis la rentrée 2013, le Cabinet SELEC+ propose des accompagnements individuels et semi-collectifs dans les collèges du Val d'Oise.

Dans ce contexte, le Cabinet SELEC+ est conscient des problématiques croissantes autour de l'addiction, notamment dans l'utilisation des réseaux sociaux, des jeux en ligne ainsi que de la consommation de produits pouvant créer de la dépendance. En complément de nos dispositifs initiaux, SELEC+ propose d'intervenir au travers d'ateliers collectifs sur les thématiques suivantes :

- **Prévention du comportement addictif vis-à-vis des écrans et des outils connectés**
- **Prévention du comportement addictif face à la consommation de produits**

Les ateliers seront dispensés par niveau de classes pour mieux rencontrer les élèves dans les problématiques en fonction de leur âge et faciliter l'appropriation.

Objectifs et approche des ateliers

Les ateliers sont conçus de manière originale et interactive afin de rendre les élèves acteurs tout au long du parcours.

Objectifs :

- Faire de la prévention sur les conduites à risque, en travaillant sur les compétences psycho-sociales.
- Amener à des facteurs de protection et de régulation face au comportement addictif.

Approche méthodologique :

- Le travail de groupe entre élèves permet d'alimenter les idées, les points de vue, le partage des expériences vécues.
- Le travail autour d'un personnage fictif dans une situation concrète permet aux jeunes de confronter leur imaginaire à la réalité tout en libérant la parole.
- Le travail de mise en scène permet aux jeunes d'être acteurs de l'atelier et de présenter une production au sein de leur groupe.
- La séance d'échange, de retours et de réflexion autour du comportement addictif et de sa prévention permet de synthétiser les pistes ayant émergées durant le parcours.

La mise en œuvre des ateliers

Les ateliers s'adressent à un groupe en demi-classe, soit 15 élèves du même niveau. Afin de mieux gérer les travaux de groupe, ils nécessitent la présence d'un adulte référent désigné par l'établissement en support de l'intervenante.

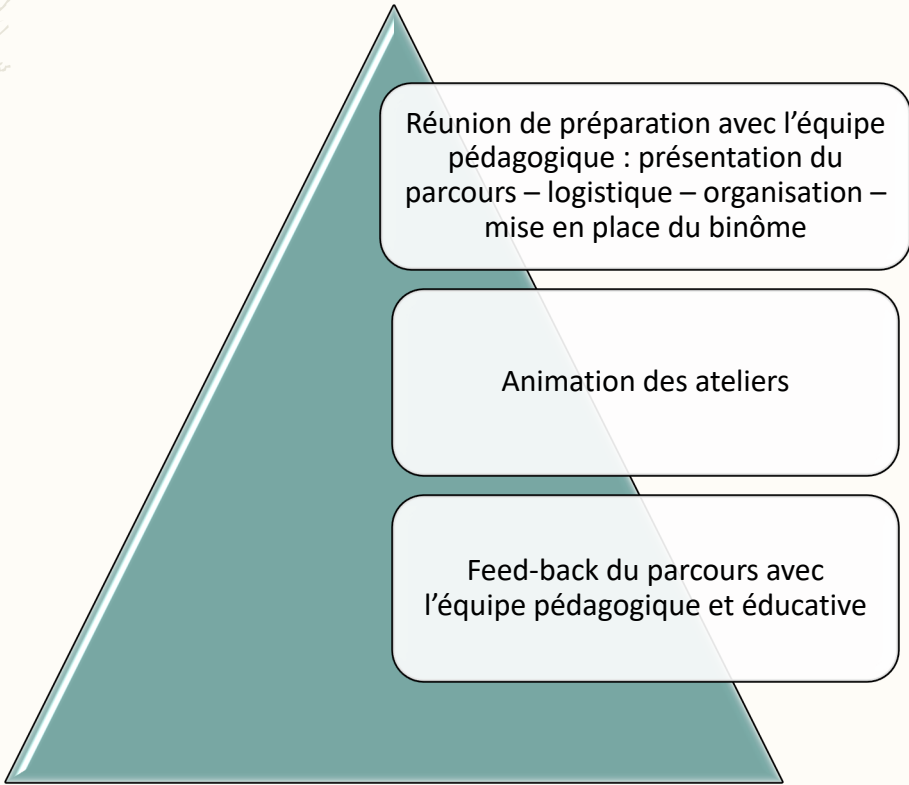
Les techniques mises en œuvre lors de ces ateliers reposent sur la dynamique de groupe, la créativité, l'expérimentation et la mobilisation des compétences psycho-sociales. Les élèves progressent en séance au travers de différents temps :

- ✓ L'accueil
- ✓ L'introduction de l'atelier et la présentation du parcours
- ✓ Les consignes et le timing
- ✓ La création, l'exploration et le partage en sous-groupes
- ✓ La production en sous-groupes
- ✓ La restitution des productions en plénière et des échanges
- ✓ La clôture de l'atelier

Le contenu des ateliers

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE POUR LES PARCOURS DES ATELIERS DE PRÉVENTION

« Atelier des supers héros » :



Réunion de préparation avec l'équipe pédagogique : présentation du parcours – logistique – organisation – mise en place du binôme

Animation des ateliers

Feed-back du parcours avec l'équipe pédagogique et éducative

Le parcours

DÉROULÉ DU PARCOURS DE PRÉVENTION

« Atelier des supers héros » :

PHASE 1

- Réunion de concertation avec l'équipe pédagogique pour mise en place du parcours et organisation logistique
- Planification des interventions
- 1 séance de 1h

PHASE 2

- Ateliers de prévention avec les élèves par niveau de classe
- 3 séances (2 x 2h et 1 x 2h30)
- 1 intersession minimum d'une journée entre chaque séance
- Séances réparties sur 1 semaine, voir 2
- 3 séances pour 6h30 d'ateliers

PHASE 3

- Restitution du parcours par les élèves auprès de l'équipe pédagogique lors de la dernière séance (30 min)
- A la clôture du parcours : passage de relais entre l'intervenante et l'équipe pédagogique

Présentation SELEC+

**SELEC+ est un cabinet Val d'Oisien, d'une douzaine d'années d'expérience
spécialisé dans la facilitation du changement & le bien-être**

- SELEC+ accompagne des individus, des groupes et des organisations dans la réalisation de leurs projets et le développement de leurs ressources au travers de prestations de : coaching, formation et conseil.
- Les domaines de compétences et les champs d'interventions :
Accompagnement au changement - Management – Communication – Prévention des risques psychosociaux - Qualité de vie au travail – Bien-être - Mixité - Vision stratégique – Organisation – Innovation - Insertion – Prévention du décrochage scolaire

ATELIERS – SÉMINAIRES – COACHING D'ÉQUIPES ET D'ORGANISATION -
FOCUS GROUPE – ANIMATION DE GROUPE DE TRAVAIL – INTELLIGENCE COLLECTIVE –
SUPERVISION – ANALYSE DE PRATIQUES - ENQUÊTE DE CLIMAT SOCIAL

Portrait des Intervenants

Le savoir-être et le savoir-faire

Les Intervenants SELEC+ sont pluridisciplinaires et complémentaires. Ils partagent des formations, des outils et une philosophie commune de l'accompagnement, ainsi qu'une vision humaniste de l'individu. Ils sont rompus à l'animation de groupe, partagent des espaces communs de supervision ou de covision, et ont déjà co-animé et/ou co-construit ensemble des dispositifs d'accompagnement ou d'animation.

Les Intervenants sélectionnés pour réaliser cette mission possèdent tous une expérience significative auprès des jeunes en milieu scolaire, ainsi qu'une pratique professionnelle de la prévention des conduites à risque et des addictions auprès des groupes.

Le Cabinet SELEC + organise une réunion de co-vision pour l'ensemble des intervenants sur les dispositifs auprès des Collèges du Val d'Oise. Ces sessions ont lieu tous les mois et permettent d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, le déroulement des missions, les éventuels problèmes rencontrés, et de trouver collectivement des pistes d'ajustement ou d'évolution.

Les points clés du contrat

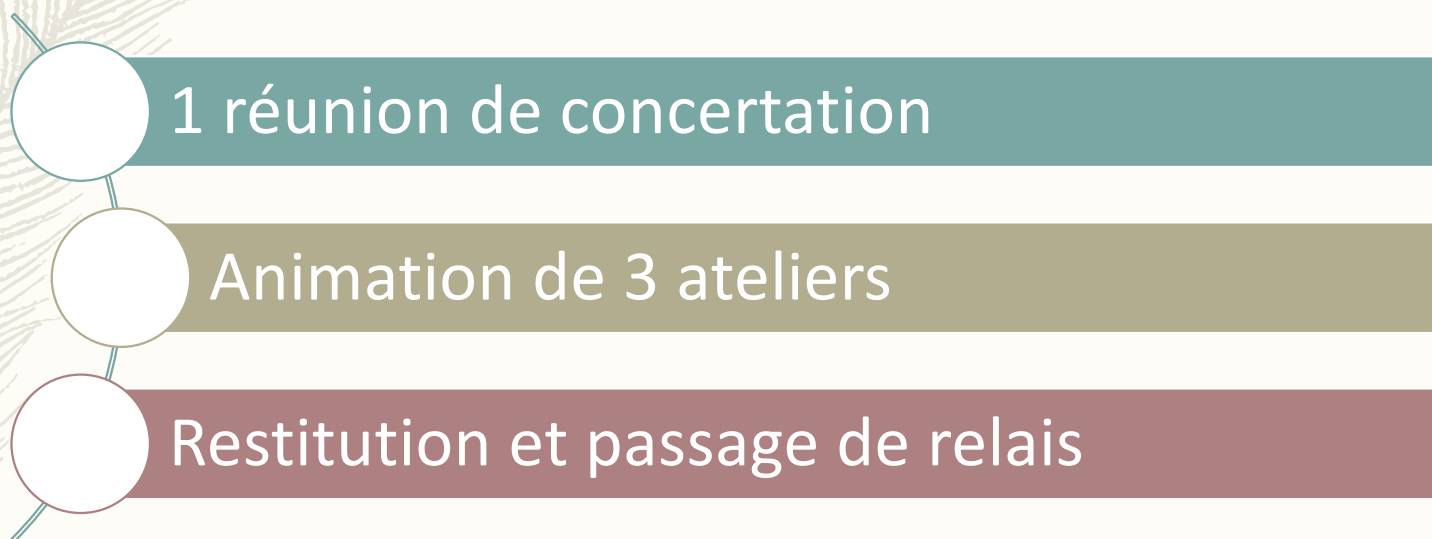
RÈGLES :

- Règle d'implication : les élèves, le groupe accompagné s'impliquent dans l'atelier.
- Règle de ponctualité : si le groupe arrive en retard, l'atelier se termine à l'heure convenue. Une fois l'atelier débuté, aucune entrée en cours de route ne sera acceptée.
- Modalités d'annulation : tout atelier annulé, mais non décommandé 10 jours ouvrés avant la date d'animation, est dû.

Conditions financières

TARIF D'INTERVENTION POUR LE PARCOURS DES ATELIERS DE PRÉVENTION

PARCOURS « ATELIERS DES SUPERS HÉROS »



➤ **Forfait de 1 000,00 € H.T pour le parcours complet**

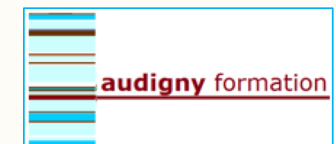
Conditions financières

MODALITÉS

- Exonération de TVA possible si mise en place d'une convention de formation
- Fourniture du matériel nécessaire à l'animation incluse dans la prestation
- Règlement au terme du parcours, à réception de facture sur présentation des feuilles d'émargement, par virement bancaire ou chèque

Le tarif inclut : les temps de préparation des ateliers, les éventuels ajustements et échanges téléphoniques, les réunions, les frais de déplacement...

LES CLIENTS QUI NOUS FONT CONFIANCE



Dans le secteur de l'éducation et de la formation

CONTACT



Nathalie BEUCHER

Directrice de l'offre Facilitation

*« Coaching – Formation & Qualité de vie
au travail »*

06 22 91 43 85

nbeucher@selecplus.fr

